



Commune de
Bongheat

LE PETIT ÉCHO

D E B O N G H E A T

JANVIER 2026





Edito

Chères Bongheataises, chers Bongheatois,

À l'occasion de cette nouvelle année, je tiens à vous adresser, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, mes vœux les plus sincères de santé, de bien-être et de réussite pour vous et vos proches. Que cette année nouvelle soit pour chacun d'entre vous une année sereine, faite de projets, de rencontres et de moments partagés.

Notre commune possède une identité façonnée par son histoire, son patrimoine et surtout par l'engagement de ses habitants. Dans un contexte parfois incertain, cette dimension humaine et cette proximité restent une véritable richesse. Elles nous rappellent chaque jour l'importance du dialogue, de la solidarité et du respect mutuel.

L'année écoulée a été marquée par plusieurs actions pour notre village. Parmi elles, la réfection des toitures de l'église constitue un chantier majeur. Ce bâtiment, symbole de notre patrimoine communal et repère familial de notre paysage, mérite toute notre attention. Ces travaux témoignent de notre volonté de conserver et de transmettre ce bâtiment emblématique aux générations futures.

Ce projet de restauration de l'église ne serait pas possible sans l'implication des élus, le travail des agents communaux, le soutien des partenaires institutionnels et l'intérêt porté par les associations à la vie de la commune. Je tiens à remercier chaleureusement la société de chasse des Genettes qui a organisé un concert de Cors de chasse dans notre église, réussi et très apprécié, dont les bénéfices ont contribué à alimenter la cagnotte de la Fondation du Patrimoine. Un grand merci également aux associations, Les Jeunets d'Or qui ont soutenu les actions culturelles communales et La Serve qui a reversé ses bénéfices de l'année au Fond du Patrimoine et aux écoles de notre territoire.

En 2026, nous poursuivrons notre action avec sérieux et responsabilité. Dans le respect de nos finances, nous continuerons à entretenir notre patrimoine, à améliorer le cadre de vie et à accompagner les projets utiles à l'ensemble de la population. Notre objectif reste inchangé : agir pour le bien collectif, dans un esprit d'écoute et de proximité. Nos services demeurent à votre disposition.

La commune remercie chaleureusement ses agents pour leur engagement et leur professionnalisme, ainsi que ses bénévoles de la bibliothèque dont l'investissement tout au long de l'année contribue à enrichir l'offre proposée à nos habitants.

Merci à toutes nos associations qui œuvrent tout au long de l'année pour proposer des services et des moments de convivialité, indispensables à la vie d'une commune dynamique.

Je souhaite que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la convivialité, du dialogue et de la confiance. Continuons ensemble à faire vivre notre commune et à préserver ce qui fait sa singularité.

Très belle et heureuse année à toutes et à tous.

Lydie Garino, Maire de Bongheat





2025 en images



Chorale
Les Gueules d'ailleurs



Trompes de chasse
L'écho des caves



Polyphonie orthodoxes slaves
Chœur Slavitsa



Votre mairie



Commune de
Bongheat

Notre nouvelle
identité visuelle



24 route des cours, Le bourg, 63160 Bongheat



04 73 68 49 32



mairie@bongheat.fr



<https://www.bongheat.fr>



<https://www.facebook.com/Commune-de-Bongheat-1660715757506642>



Panneau Pocket

Horaires d'ouverture

Le mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Le samedi de 9h30 à 12h

Etat civil

Décès

- | | |
|-----------------------|------------|
| • DELLOMONACO Tiziana | 19/03/2025 |
| • COUDERT René | 11/06/2025 |

PACS

- | | |
|------------------|------------|
| • COUDERT-BAYARD | 24/02/2025 |
|------------------|------------|

Mariage

- | | |
|------------------------|------------|
| • BERGOUGNOUX-PUISSANT | 06/09/2025 |
|------------------------|------------|

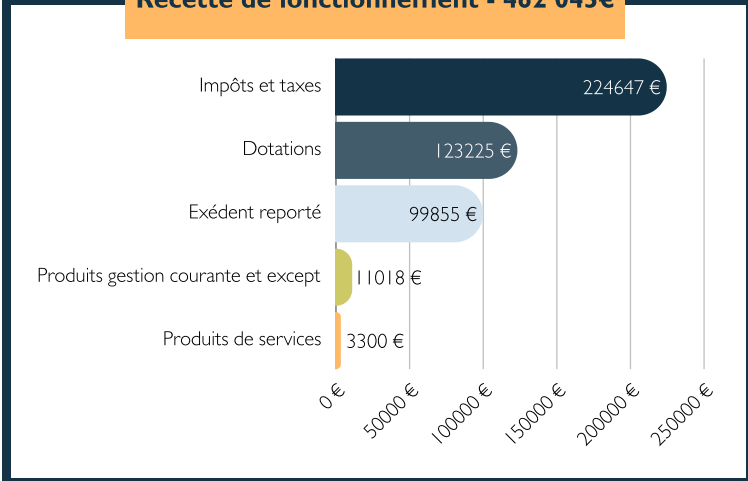
Naissances

- | | |
|-------------------------|------------|
| • LINAS - - PRIEZ Hanaé | 07/08/2025 |
| • ECHAUBARD Apolline | 10/02/2025 |
| • GINDRE Ambre | 10/03/2025 |
| • GENESTE Paul | 20/11/2025 |

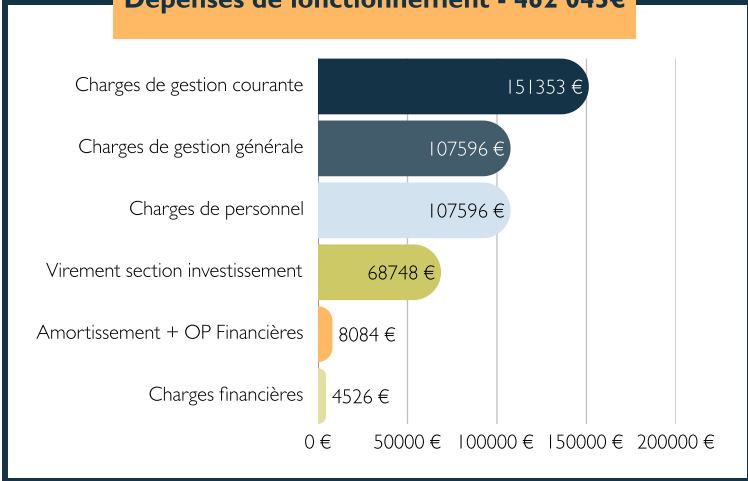


Budget prévisionnel 2025

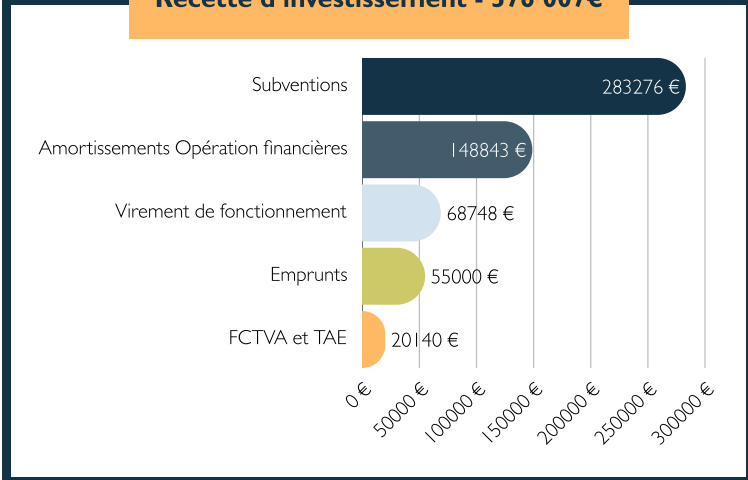
Recette de fonctionnement - 462 045€



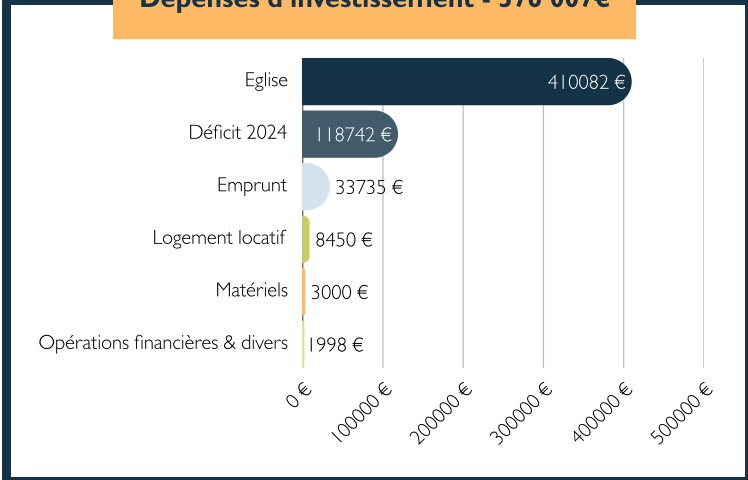
Dépenses de fonctionnement - 462 045€



Recette d'investissement - 576 007€



Dépenses d'investissement - 576 007€



Eglise Saint-Julien



La restauration de notre église est un chantier conséquent que notre municipalité ne peut envisager dans sa globalité. C'est pour cela qu'en 2025 a été achevée la réfection d'une partie des toitures afin de protéger sa structure.

Ce chantier est découpé en plusieurs tranches, réalisées selon les priorités de préservation de l'édifice et les contraintes budgétaires.

Dès février 2026, les travaux de réfection du clocher vont débiter. Cette tranche de travaux est estimée à 220 000€. Fin des travaux estimée à juillet 2026.

Appel à votre générosité

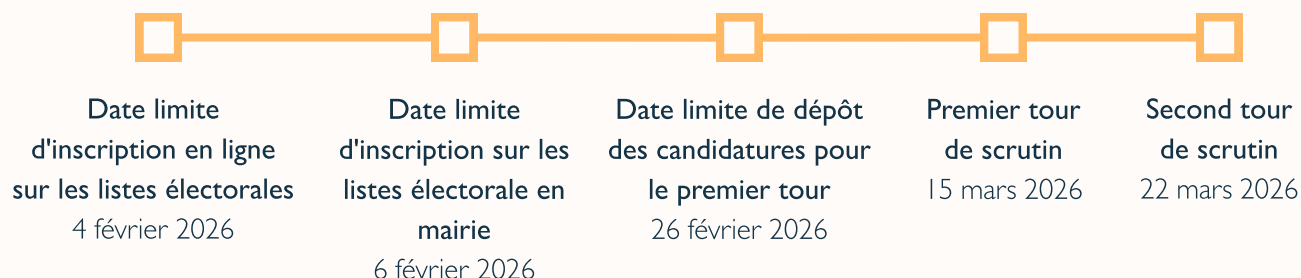
Pour compléter le financement de la restauration de notre église, nous avons lancé une cagnotte avec la fondation du patrimoine.

Vos dons sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de 75 %





Elections municipales 2026



Municipales: quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?

Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune).



Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple pour une commune de 400 habitants
→ élection de 11 conseillers municipaux
2 listes A et B

1er TOUR

La liste A a la majorité absolue >

elle obtient la majorité des sièges (prime majoritaire), soit **6 sièges**.



Les **5 sièges** restants sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne **entre la liste A et la liste B**

(si elle a obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés).



Sans majorité absolue

2nd TOUR

Mêmes règles de répartition que pour le premier tour:

prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, représentation proportionnelle.

Pour se maintenir au second tour, les listes doivent avoir obtenu **plus de 10% des suffrages exprimés au premier tour**.

Les listes qui ont obtenu plus de 5% peuvent fusionner.



La bibliothèque

La médiathèque de Bongheat est ouverte **tous les samedis de 10h à midi et tous les mardis soir de 17h à 18h.**

De nombreux ouvrages sont à votre disposition **gratuitement** avec la carte du réseau des médiathèques de Billom Communauté. Cette carte vous permet d'emprunter tout type de documents et ce dans toutes les médiathèques du secteur de Billom. Vous avez ainsi accès à un grand choix de : romans adulte, romans jeunesse, bandes-dessinées adulte et jeunesse, albums jeunesse, mais aussi de jeux de société et de magazines. **Il y en a pour tous les goûts !**

Grâce aux fonds documentaires du secteur mais aussi au fonds documentaire de la médiathèque départementale, les documents sont renouvelés régulièrement avec de nombreuses nouveautés dans les rayons !

Vous avez un besoin particulier ou souhaitez simplement savoir si un document est disponible sur le réseau ? Rendez-vous sur le site web du réseau : <https://billomcommunaute.reseaubibli.fr/>

Vous pourrez faire une recherche libre dans le catalogue et même réserver un document en ligne dans la médiathèque de votre choix. Vous retrouverez également sur ce site, toutes les informations pratiques des médiathèques du réseau.

De plus, avec votre carte de médiathèque vous avez également accès gratuitement aux nombreux et variés services numériques offerts par le Département du Puy-de-Dôme :

- **Médias** : accès à la version numérique des titres de presse et magazines français et internationaux. **Par exemple, vous pouvez lire le journal La Montagne dans sa version numérique, gratuitement, tous les jours !**
- **Jeunesse** : accès à des ressources numériques pensées pour vos enfants.
- **Autoformation** : accès gratuit à de nombreux modules de formation interactifs.
- **Cinéma** : accès VOD gratuit à des films, documentaires, programmes jeunesse...
- **Livre numérique** : téléchargement gratuit d'ouvrages numériques sur votre liseuse, tablette ou smartphone.

Pour en profiter, rien de plus simple ! Il suffit d'avoir votre carte gratuite de médiathèque (sur simple inscription dans l'une des médiathèques du réseau), puis de créer votre compte sur : <https://mediatheque-numerique.puy-de-dome.fr/>

Les bénévoles de la médiathèque de Bongheat sont à votre disposition pour tout renseignement durant les permanences hebdomadaires mais aussi par mail sur : mediatheque@bongheat.fr



Le réseau des médiathèques de Billom Communauté c'est aussi de nombreuses animations dans l'année, ouvertes à tous. Communication est faite sur la page Facebook de la commune de Bongheat et celle de Billom Communauté mais aussi sur l'application PanneauPocket (sur smartphone) et par affichage.

À Bongheat, nous participons chaque année, **au prix des lecteurs CROC'en livres.**

Le principe : une sélection de 5 bandes-dessinées et de 8 romans contemporains adulte sont disponibles au prêt du mois de janvier au mois de décembre. Pas de thématique particulière, mais une mise à l'honneur de la littérature francophone récente (parue dans les 15 mois précédant le lancement du prix). Dès que vous empruntez l'un des livres de la sélection vous êtes invités à voter avant la fin de l'année pour celui que vous avez préféré. Il n'y a aucune obligation de lire tous les livres !

Par ailleurs, afin de favoriser le goût de la lecture chez les plus jeunes, le réseau organise aussi un prix des lecteurs destiné aux enfants de 0 à 6 ans et à celles et ceux qui aiment partager histoires et images avec eux ; le Bébé croc' en livres.

Cette année le prix Bébé Croc' en livres fait peau neuve ! Depuis le 4 octobre 2025, vous pouvez découvrir les 8 albums des 2 sélections « Bébé Croc' » et « Mini Croc' » 2025-2026 dans les bibliothèques participantes du territoire. Pour cette 7^{ème} édition, une nouveauté : le prix se scinde en deux ! L'équipe a sélectionné non pas 6 mais 8 petites pépites destinées aux enfants de 0 à 6 ans et à tous ceux qui, autour d'eux, leur lisent des histoires :

- Une sélection 0-3 ans : le Bébé Croc'
- Une sélection 3-6 ans : le Mini Croc'

Vous êtes intéressés ? Demandez la ou les sélections dans votre bibliothèque et nous les réserverons pour vous. Vous pourrez alors voter pour votre album préféré avant le mois de juin 2026.



La bibliothèque

La médiathèque de Bongheat participe à la vie culturelle du réseau : Marilyn accueille, toujours avec grand plaisir, les élèves de l'école de Bongheat avec leurs maîtresses chaque mois, nous participons à la fête du jeu chaque année et nous accueillons une animation culturelle dans notre commune.

De plus, comme chaque année, la médiathèque de Bongheat a organisé, le samedi 06 décembre 2025, un atelier DIY pour fabriquer des couronnes nature pour Noël. Les participants ont partagé un moment convivial et sont repartis ravis avec leurs œuvres !

En 2026, les bénévoles de Bongheat continuent de vous accueillir avec bonne humeur dans votre médiathèque de proximité et ont hâte de vous faire découvrir les nombreuses nouveautés mises à votre disposition et de partager et échanger avec vous.



L'équipe de votre bibliothèque :
Céline, Elodie, Katia, Angèle, Marilyn et Denis

Fête de la nature 2025

Une immersion ludique et pédagogique au cœur de la biodiversité locale.

À l'occasion de la Fête nationale de la Nature, organisée du 21 au 25 mai 2025, la commune de Bongheat, en partenariat avec Billom Communauté, a proposé plusieurs animations dédiées à la découverte et à la sensibilisation à la biodiversité locale.

Sensibilisation des plus jeunes

Le jeudi 22 mai a été consacré aux scolaires et aux enfants du périscolaire. Quatre classes de Billom et de Bongheat ont notamment participé à des lectures thématiques à la bibliothèque, autour de la nature, proposées par Claudine et Sylvie, ainsi qu'Agnès et Béatrice.

Tout au long de la journée, différents ateliers pédagogiques ont été organisés en alternance : découverte du patrimoine, vélo, petites bêtes, sport santé, dessin et paysage. Ces animations ludiques et interactives ont permis aux enfants de mieux comprendre les écosystèmes qui les entourent, en particulier les milieux aquatiques, tout en éveillant leur curiosité et leur sens de l'observation.

Une mobilisation locale pour la nature

Initialement prévues les samedi 24 et dimanche 25 mai, les animations grand public en extérieur ont malheureusement dû être annulées en raison de conditions météorologiques défavorables.

Malgré cela, cette édition 2025 a permis de valoriser le patrimoine naturel de la commune et de rappeler l'importance de sa préservation, notamment auprès des plus jeunes.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des intervenants, partenaires, bénévoles et participants pour leur engagement et leur implication dans la réussite de cette semaine dédiée à la nature.



**Rendez-vous en 2026, du 20 au 23 mai,
pour la prochaine édition de la Fête de la Nature
qui se déroulera sur la commune de Mauzun.**



Le C.C.A.S

Le Noël de nos aînés



Le Noël des plus petits - Une parenthèse enchantée

Le dimanche 7 décembre dernier, la magie de l'hiver s'est installée dans notre commune pour le traditionnel arbre de Noël des enfants. Cette année, la compagnie « En Attendant Marcelle » a transporté petits et grands dans une forêt mystérieuse avec son spectacle « Contes sous l'Arbre Rouge ».

Après ce voyage au pays de l'imaginaire, l'émotion est montée d'un cran avec l'arrivée tant attendue du Père Noël. La journée s'est clôturée dans la convivialité autour d'un goûter partagé, laissant aux enfants des souvenirs plein la tête et des étoiles dans les yeux.

Sous le feuillage écarlate d'un décor immersif aux senteurs de sous-bois, la conteuse Salomé Chevolleau, accompagnée par la mise en scène sonore et lumineuse de Clément Mendez, a fait revivre la mémoire de l'arbre. Entre théâtre d'ombres et marionnettes, les spectateurs ont croisé une princesse cerf, un pingouin singulier et un lord anglais, voyageant avec bonheur entre poésie et burlesque.





Les activités sur votre commune

Le Hip-Hop



Tous les jeudis à la salle polyvalente de Bongheat, l'association « Les pieds dans les nuages » propose des cours de Hip-Hop.

Les cours sont accessibles à partir de 7 ans et pour tous les niveaux.

De 18h00 à 19h00 : pour les moins de 12 ans

De 19h00 à 20h00 : pour les ados et adultes

Pour tout renseignement,
M Kong A Siou Laurent
06 46 67 55 68

lespiedsdanslesnuages.asso@gmail.com

Zumba

L'association Etyope est une association d'Egliseneuve qui dispense notamment des cours de danse grâce à sa professeure diplômée, Mme Severine Coudron.

Une heure de zumba est proposée cette année le **mardi de 20h15 à 21h15** à la salle polyvalente de Bongheat. Etyope remercie la municipalité de Bongheat pour ce partenariat précieux pour notre territoire.



La gym des seniors



Tous les vendredis de 9h à 10 heures, Véronique Bourdon "Sport et Santé pour tous 63", partenaire de la "Conférence des Financiers", anime le cours de gym seniors ainsi qu'une heure d'art thérapie une fois par mois, dans la salle polyvalente.



Les activités sur votre commune

La gym



DE
RETOUR

Tous les lundis à 19h à la salle polyvalente de Bongheat, Véronique Bourdon propose des cours de gym pour tout public.

Une ambiance très conviviale vous y attend!

NOUVEAU



GUITARE CAMPUS

LA GUITARE ITINÉRANTE

Envie de jouer de la guitare dans une ambiance conviviale ?

COURS DE GUITARE COLLECTIFS POUR ADULTES

Rejoignez nos ateliers collectifs spécialement conçus pour les adultes débutants ou confirmés.

INFOS & INSCRIPTIONS:
06 24 34 17 14 (Philippe)
guitare.campus63@gmail.com

TOUT STYLE : pop, folk, chanson française, variété interna...

MÉTHODE PRATIQUE ET PROGRESSIVE : rythme, accords, théorie...

SUPPORTS : papier, numériques, audio...

PETITS GROUPES : apprentissage personnalisé et entraide.

TARIF : 10€/heure (première séance gratuit)

Cours de guitare

Philippe vous propose des cours pour adultes (Débutants & confirmés).

Envie de jouer en groupe, progresser à votre rythme et partager le plaisir de la musique?

Rejoignez les cours collectifs de guitare proposés par « GUITARE CAMPUS » à BONGHEAT.

Ambiance conviviale, pédagogie adaptée (1ère séance gratuite / prêt d'instrument possible lors de la 1ère séance).

Infos & inscriptions :

06 24 34 17 14
guitare.campus63@gmail.com



SIBEM

Vos élus

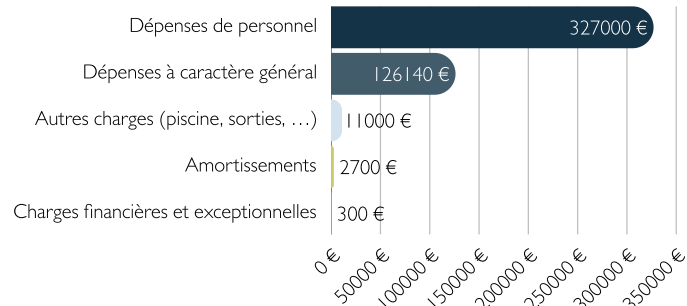
Bongheat : CHALARD Christian (Président), Laurence GUILHOT, Daniel IMBERT, Marie-Claude ROSSI

Egliseneuve près Billom : Daniel SALLES (Vice Président), Nadège TOURNEBIZE, Catherine LECLEH, Florence LANCIAL

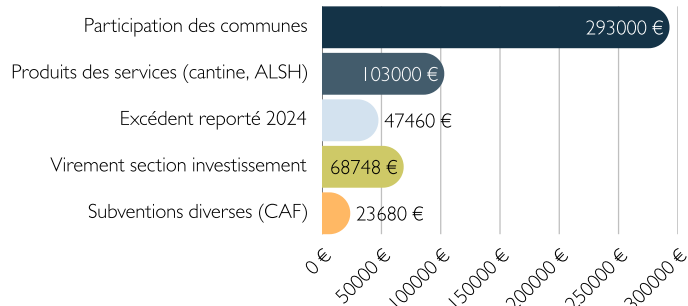
Mauzun : Christiane TAILLANDIER, Tiphaine GAURAZ, Sandrine IZAMBART, Céline DUCHALET

Budget 2025

Dépenses de fonctionnement - 467 140€



Recette de fonctionnement - 467 140€



Effectifs scolaires 2025/2026

L'école d'Egliseneuve accueille les classes de Maternelle - CP - CE1 - CE2 (en partie). (100 élèves)

- Classe de PS/MS : **Mme Elodie BACQUOT** (26 élèves)
- Classe de PS/GS : **Mme Delphine DUMONTET** (26 élèves)
- Classe de GS/CE1 : **Mme Sophie RICROS** (26 élèves)
- Classe de CP/CE2 : **Mme Pascale JULIEN** (22 élèves)

Tél: 04 73 68 51 24

ecole.egliseneuve-pres-billom.63@ac-clermont.fr

L'école de Bongheat accueille les classes de CE2 (en partie) - CM1 - CM2 (52 élèves)

- Classe de CM1/CM2 : **Mme Stéphanie PEGORARO** (26 élèves)
- Classe de CE2/CM1 : **Mme Carine LAROCHE** (26 élèves)

Tél: 04 73 68 35 97

ecole.bongheat.63@ac-clermont.fr

Parents d'élèves délégués

Ecole d'Egliseneuve : Mme Audrey DELAIR, Mme Marina BORREL, Mme Marina PUISSANT, Mme Farrah KONG A SIOU
Ecole de Bongheat : M. Emmanuel MAITRE et Mme Florence HERBIN

Parents d'élèves délégués

4 élèves sont élus délégués à l'école de BONGHEAT :

Adan RETORD en CE2, Lenny DA CUNHA en CM1 et Maëlys CHASSOT en CM2.

2 Elèves délégués à Egliseneuve : Ava BODY et Iris MOUSSEAU (GS-CE1), Ayden PERRIN et Annaëlle FOUCAUD (CP-CE2)

Le personnel

Cécile NICOLAS (cuisinière cantine Egliseneuve)
Catherine FRAGNE (cantine Egliseneuve + ALSH)
Isabelle GARACHON (cantine Egliseneuve + ALSH)
Myriam CHABANAT (cantine Bongheat + ATSEM + ALSH)
Valérie LEYMARIE (cantine Bongheat + ALSH)
Virginie BEUF (ATSEM PS-GS + ALSH)
Aurélia CHARBONNIER (ATSEM PS-MS + directrice ALSH)
Sophie PIALOUX (ATSEM + sieste)

Le SIBEM maintient la tarification sociale pour la cantine scolaire, en fixant à 1 euro le prix du repas pour les familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1000 €, l'Etat versant une subvention de 4 € par repas à la collectivité.

Ce dispositif concerne 30% des familles.



Ecole de Bongheat

Et si les élèves vous racontaient ce qui s'est passé à l'école....

Il était une fois, à l'école de Bongheat, deux classes : une de CE2-CM2 et une de CE2-CM1.

En décembre, le 20, à la veille des vacances, il y a eu l'arbre de Noël. L'APE (Association des Parents d'Élèves) nous a offert un spectacle qui s'appelait « Un Noël très, trèszeureux ». C'était l'histoire d'une machine qui fabriquait des jouets. C'était très rigolo, les élèves des deux écoles ont bien aimé. L'APE a aussi offert un sac « tote bag » avec notre nom dessus à tous les élèves, et l'Amicale laïque nous a donné un livre choisi par les maîtresses. Nous avons pris le repas de Noël tous ensemble dans la salle des fêtes. L'après-midi, nous sommes allés dans les classes des élèves d'Égliseneuve pour lire des histoires à voix haute que nous avions préparées en classe avant cette journée.

Louise, notre déléguée de CM1 de l'année passée, a eu l'idée d'une marche propre. Le 20 mars, le jour du printemps, les élèves sont partis de l'école par groupes et ont ramassé tous les déchets : mégots, verre, plastique... équipés de gants, de pinces et de chasubles prêtés par le SBA. Nous avons ramassé 15,7 kg de déchets. Des parents sont venus nous aider, ainsi que des élus et les maires. Il y a eu un article dans *La Montagne* !



En avril, il y a eu un carnaval à l'école. Le thème était l'Histoire. Tout le monde s'est déguisé : il y avait des dinosaures, des hommes de la Préhistoire, des Égyptiens, des Romains, des princesses, des chevaliers et des personnes du futur... On a fait une vidéo de nous tous, rangés par ordre chronologique !

Pour le poisson d'avril, les maîtresses nous ont fait croire que les voisins se plaignaient que nous faisions trop de bruit. Nous avons fait nos récréations en chuchotant et sans ballon ce jour-là !



En mai, nous avons participé à la Fête de la nature qui avait lieu à la Serve de Bongheat. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 étaient séparés en ateliers. Nous sommes allés dans la forêt pour chercher des animaux dans le ruisseau. Nous avons regardé des affiches pour reconstituer la chaîne alimentaire, et nous avons réalisé des décorations éphémères avec des végétaux avec une artiste. Nous avons aussi examiné des pierres et les animateurs nous ont expliqué comment faire des pigments. D'autres écoles ont participé à cette journée et nous avons tous pris notre pique-nique à la salle des fêtes, où des musiciens nous ont présenté un concert.

L'an passé, à partir de mars, nous avons écrit des chansons avec Chloé Tridot, une chanteuse qui venait du Cantal. Nous avons choisi les mots de nos textes, puis nous les avons mis en musique. Lors du festival Gleianeve, nous avons fait un super concert. La classe de Carine a créé deux chansons : « Avenir » et « Donne-moi ta main ». La classe de Stéphanie a créé « La paix » et « La tolérance ». Nous les avons chantées le 6 juin, devant de nombreux spectateurs, à la salle des fêtes d'Égliseneuve. Nous avons été félicités et nous avons même eu des « bis » !

Pour la sortie de fin d'année, nous sommes allés au château de Murol et aux grottes de Jonas. Les chevaliers nous ont accueillis au château et nous ont montré les armes et les tenues de guerre du Moyen Âge. Nous avons ensuite visité le château par groupes et essayé des costumes. Après un pique-nique, nous sommes ensuite allés aux grottes de Jonas. Les guides nous ont fait visiter et nous ont expliqué la vie au Moyen Âge, mais aussi comment les gens se cachaient pendant la guerre dans ces grottes !



Ecole de Bongheat

Pendant l'année scolaire, Kylian, notre service civique, nous faisait faire des activités. Il nous aidait en classe, sur les ordinateurs et en arts plastiques. Léna est venue en stage et nous a également aidés. Deux stagiaires de l'INSPE, deux futures maîtresses, Elsa et Anaïs, sont venues observer le fonctionnement d'une classe.

Nous avons appris à bien « rouler à vélo ». Tous les CE2 ont participé, ainsi que tous les CM2 de l'année passée. Nous avons roulé dans la cour sur des parcours, puis aux alentours de l'école. La majorité des élèves ont obtenu leur permis « Savoir rouler ». Notre entraîneur était Tom, il nous a appris plein de choses sur nos vélos.

Pendant l'année, nous sommes allés à la piscine de Billom de février à avril. Les deux classes y sont allées en même temps. Nous avons appris à bien plonger et à nous perfectionner dans les nages avec l'aide des maîtresses et du maître-nageur. Les CM2 ont passé le « Savoir nager » ! La maman de Romane est venue nous expliquer son métier, éclairagiste au cinéma. Elle nous a montré les effets de la lumière en filmant et en photographiant des élèves.

Fin juin, c'était la kermesse. Nous avons fait un bal traditionnel avec la participation des deux écoles (Bongheat et Égliseneuve-près-Billom), avec le groupe de musique de maîtresse Pascale, « La Fringale ». Nous avons tous dansé : élèves, maîtresses et parents. Puis l'APE a proposé un repas, des boissons et des glaces !

Le dernier jour de l'année scolaire, tous les ans, à l'école de Bongheat, c'est la « fête du ridicule ». Cette année, en juillet 2025, nous sommes allés déguisés jusqu'à la Cabane 63. On a pu visiter la cabane, la terrasse, l'étage, la cuisine, mais aussi la tourelle avec vue sur le puy de Dôme. Cette année, nous sommes 26 élèves par classe, avec une classe de CE2-CM2 et une de CMI-CM2.

Nous avons des projets, comme construire des moulins dans la vallée du Madet, et un projet musique en partenariat avec la COMCOM de Billom et Véronique autour des percussions corporelles, mais aussi autour du merveilleux et des contes...

Mais on vous racontera l'année prochaine !!

Les élèves de Bongheat et leurs maîtresses

Carine LAROCHE, enseignante, classe de CE2-CM2
Stéphanie PEGORARO, enseignante, classe de CMI-CM2 & directrice





Ecole d'Egliseneuve

Voyage dans le temps pour les élèves d'Egliseneuve !

Lors de l'année scolaire 2024-2025, nous avons voyagé dans le temps !

D'abord, nous avons travaillé sur les dinosaures, ce qui nous a conduits à Paléopolis !

Puis nous avons découvert les techniques des hommes préhistoriques.

Ensuite, plusieurs classes ont traversé l'Antiquité, avec les Gaulois et les Romains, les Egyptiens, ...

Plus tard, nous avons atterri au Moyen-âge ! Cette époque, ainsi que le château de Murol n'ont plus de secret pour nous.



Certains ont aussi exploré les temps modernes et l'époque contemporaine.

Pour le carnaval de l'école, même les adultes ont voyagé dans le temps !

Plusieurs fois dans l'année nous sommes allés à la bibliothèque d'Egliseneuve, et Frédérique nous a lu des histoires du passé. Merci !

La conteuse Anita Gauraz est venue conter des histoires à chacune des classes. C'était captivant, merci Anita !

Enfin, quoi de mieux pour voyager dans le passé que d'apprendre des danses traditionnelles ?



Maitresse Pascale et son groupe « La fringale de trad » nous ont fait danser lors d'une fête de fin d'année mémorable ! Un grand merci à eux.

Les enseignantes tiennent à remercier une nouvelle fois toutes les associations qui donnent des subventions à l'école car sans elles, les enfants ne pourraient pas participer à tous ces beaux projets. Merci également aux parents d'élèves, au SIBEM et aux élus.



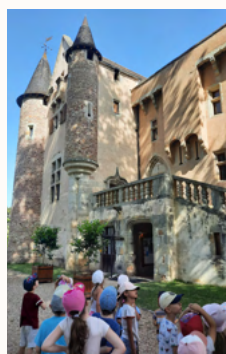


ALSH d'Egliseneuve-Près-Billom

Les enfants du RPI et des alentours (notamment Saint-Dier) sont accueillis chaque mercredi durant la période scolaire à l'ALSH d'Egliseneuve-près-Billom, de 7h à 19h, pour des journées pleines de découvertes, de jeux, de rire et de bonne humeur.

De janvier à juillet, les enfants ont pu s'amuser et découvrir à travers le thème « L'art dans tous ses états ». Nous avons ainsi pu créer de beaux tableaux « à la manière de » qui ont égayé notre salle de garderie jusqu'à notre déménagement provisoire. Nous avons décoré des masques, écouté les contes d'Anita, fabriqué des savons, assisté à un spectacle organisé par la ComCom, fait du sport et des balades. Nous avons pu expérimenter de nouvelles choses comme la création de BD, la pyrogravure, le land art, le modelage, du mini-golf.

Nous nous sommes rassemblés autour de moments conviviaux remplis de rires et de gourmandise : crêpe'party, chasse aux œufs.



Nous avons participé à la décoration du village pour le Festival Beauvallon en chansons et avons pu assister au concert d'inauguration.

Enfin, nous avons visité le beau château d'Aulteribe et profité de son parc pour un super pique-nique.

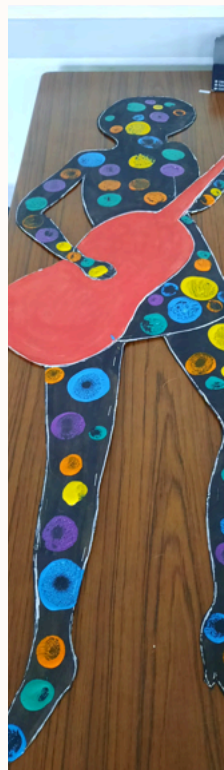
Depuis septembre, l'attrait du centre de loisirs ne cesse de croître, puisque nous accueillons désormais près d'une trentaine d'enfants chaque mercredi.

Notre thème annuel s'intitule désormais « Partage et coopération » et nous avons commencé à nous réunir autour de jeux coopératifs et de moments de partage, comme notre chasse aux bonbons pour Halloween ou nos jeux de bienvenue pour apprendre à mieux se connaître.

Nous avons passé une belle matinée à Kidisport, où nous nous sommes dépensés, à escalader, glisser, taper dans les ballons, sauter, rouler, etc.

Et en cette fin d'année, bonjour les activités autour de Noël (surtout pour les plus jeunes) : fabrication de lutins et de moufles, décorations, contes de Noël. Les plus grands se sont eux lancés dans un marathon Fort Boyard fort en émotions.

Au centre de loisirs, il y a toujours quelque chose à faire, et pleins de copains pour partager des moments inoubliables.





Vos Sapeurs-pompiers

L'année 2025 marque un tournant important pour les Sapeurs-Pompiers de la caserne de Glaine-Montaigut, Neuville, Bongheat.

Depuis juillet, les casernes de Glaine-Montaigut, Neuville, Bongheat et Égliseneuve-Près-Billom ont uni leurs forces pour former un seul et même centre. Ce regroupement, permet de renforcer la réactivité des secours et d'assurer une meilleure couverture opérationnelle sur l'ensemble des quatre communes.

À la tête de cette nouvelle organisation, Jérôme Chalard assure le rôle de chef de centre, accompagné de Geoffrey Mosnier, son adjoint. Les locaux sont maintenus à Glaine-Montaigut, ceux-ci étant plus adaptés pour accueillir le personnel et le matériel. Ce changement a également été l'occasion pour le SDIS de doter les sapeurs-pompiers d'un nouveau véhicule de lutte contre les incendies, améliorant ainsi les capacités d'intervention.

Le centre compte aujourd'hui 16 sapeurs-pompiers volontaires, hommes et femmes engagés pour veiller sur la sécurité de la population.

Côté amicale, la volonté est également au rassemblement : les deux associations fusionnent progressivement pour poursuivre leurs actions communes dans une ambiance conviviale. Un nouveau bureau a été élu, avec Mélanie Chasseray à la présidence, David Détriteaux au secrétariat et Olivier Batisse à la trésorerie.

Cette belle dynamique se retrouve notamment lors du banquet de la Sainte-Barbe, moment fort de l'année, placé sous le signe de la convivialité et de la camaraderie.

Après 27 années de service, les sapeurs-pompiers remercient Eric Fournier pour son engagement et lui souhaitent une bonne retraite bien méritée depuis le 1^{er} octobre.

Et pourquoi pas vous ?

Le centre de secours de Glaine-Montaigut, Neuville, Bongheat et Égliseneuve-près-Billom recrute de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires ! Si vous avez le sens du service et l'envie d'aider, rejoignez-nous et vivez une expérience humaine unique au cœur de vos communes.

Contact : Jérôme CHALARD – Chef de centre
06 81 82 30 43

Super société de chasse Les Genettes

La Super Société les Genettes regroupe les communes de Bongheat et Égliseneuve-près-Billom ainsi que les sociétés du Puy-Gentil au Puy-du-Cheix et des Cornets pour les battues aux sangliers.

Nous partageons la nature avec respect ainsi que le territoire. Nos panneaux vous avertissent des battues en cours, il ne sert à rien de les abîmer. De passage en voiture, attention, un animal pourrait traverser. La courtoisie et le respect de chacun sont essentiels. Les adhérents remercient les propriétaires nous permettant de pratiquer et partager notre passion.

Nous avons cette année organisé avec grand plaisir un concert de trompes de chasse sur la commune de Bongheat. Les bénéfices ont été reversés à la fondation du patrimoine pour aider au financement de la restauration de l'église Saint Julien.



Tous les adhérents et moi-même vous souhaitent leurs meilleurs vœux 2026.

Le PRÉSIDENT, Johan CHATAING.



Amicale des chasseurs de Bongheat

Son bureau : Cyrille ROUSSEL, Président
Fabrice VIMAL, Trésorier

Nous avons pu une fois de plus cette année nous réunir autour d'un repas traditionnel, délicieusement préparé par la ferme auberge de l'Estre, où résonnait convivialité, échange, respect et bonne humeur.

Il sera reconduit pour 2026, nous comptons sur vous pour qu'il fasse l'objet de la même réussite que cette année. Je remercie nos propriétaires, solidaires et engagés avec respect mutuel pour poursuivre notre loisir, essentiel pour une bonne gestion de la faune sauvage.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2026, qu'ils soient remplis de bonheur, santé et prospérité.
Mes salutations les plus sincères.

Le président, Cyrille ROUSSEL
garino.rousseau@orange.fr



Les amis du dimanche

C'est avec beaucoup de joie que nous avons fêté les 10 ans de notre association !
Ce fut une très belle réussite grâce à vous toutes et tous, les bénévoles et les Amis "clients" toujours fidèles.

Venez nous retrouver tous les dimanches matin pour vos commandes de pains et viennoiseries mais aussi pour un moment de convivialité.

Toute l'équipe des Amis du Dimanche vous souhaite une bonne et heureuse année 2026 !

(Commandes jusqu'au vendredi au 06.03.59.44.48.)
Le Président



L'APE

L'association des parents d'élèves d'Égliseneuve près Billom, Bongheat et Mauzun vous présente ses principaux événements de l'année scolaire 2024-2025 qui est encore une fois passée très très vite !

En août 2024 nous avons collaboré avec l'ensemble des associations de Bongheat pour faire de la fête patronale de Bongheat un moment convivial et chaleureux.

Ensuite, chaque année nous aimons faire perdurer la tradition de travailler en collaboration avec la "Boulangerie

d'Antan" de Ravel, et ainsi toquer aux portes des habitants des trois communes, boire le café avec ceux qui viennent chercher leur commande de brioches et de cakes directement aux points fixes de nos communes et, en somme, ravir les papilles des gourmands.

Cet échange de bonne humeur marque le début des vacances de Toussaint mais aussi le début de nombreuses festivités comme la fête d'Halloween à Bongheat le 31 octobre 2025.



La subvention annuelle donnée aux deux écoles se fait dès la rentrée de Novembre ; 2000€ distribués au prorata du nombre d'élèves.

S'en suit, depuis 2 ans, une merveilleuse journée de Noël du RPI sous le signe du partage, des sourires et de la bonne humeur grâce à un partenariat avec les maîtresses et le personnel SIBEM pour l'organisation. L'Ape offre un spectacle de Noël, un cadeau personnalisé à chaque élève ainsi que des petites gourmandises. Nous partageons tous ensemble le spectacle, la photo avec le Père Noël, un repas festif à la salle des fêtes d'Egliseneuve, et pleins de cadeaux ! Merci à toutes les petites mains de l'ombre qui font de cette journée ce qu'elle est.

Nous avons réalisé des after-school avec repas à emporter à chaque veille de vacances scolaires, et au marché de Noël des enfants organisé par les enseignantes des deux écoles. Cassoulet, tartiflette, poulet au curry et paella ont ravi les papilles des consommateurs.

Tout au long de l'année, les enfants travaillent sur des projets avec leur maîtresses, cette année ils ont, entre autres, appris et répété leurs danses traditionnelles qu'ils ont pu montrer à la « Kermauzun ». La carbonnade du chef est validée sous le soleil couchant de juin, les enfants jouent au foot ou au parc à Mauzun, quoi de mieux pour terminer l'année ?



Nous espérons pouvoir perpétuer les festivités et ainsi pouvoir aider à financer des sorties ou projets pédagogiques. A cette fin, il est important de garder à l'esprit que notre fil rouge est et restera nos enfants. Nous avons encore et toujours besoin du soutien de bénévoles : petites mains, sourires, pâtissier(e), et bonne humeur !

Les Jeunets d'Or

Le 10 Mai : Voyage

Visite et déjeuner au château d'Auzers

Après-midi voyage à bord du train touristique Gentiane Express.



Le 19 Juillet : Repas dansant avec Eric Scornet

Le 30 Août : Fête de Bongheat

Participation à la fête patronale avec diverses associations de Bongheat, nombreuses activités suivies d'un barbecue. Les festivités se sont terminées par le feu d'artifice offert par la mairie autour de la Serve du curé.

Le 4 Octobre : Repas à Isserteaux

le 11 Octobre : Concours de belote

26 équipes ont participé amicalement à cette après-midi de jeux ainsi que de nombreux lots.

Le 13 Décembre : Repas de fin d'année

Comme chaque fin d'année nous terminons par un repas festif, animé par Medzzo. Merci à tous les adhérents et surtout aux bénévoles toujours aussi efficaces.

Vous êtes les bienvenus si vous voulez adhérer à l'association.

Bonne Année à tous.





Location salle polyvalente

Les tarifs de location de la salle polyvalente ont été revus et s'appliquent à compter du 1er janvier 2026.
Pour rappel, la capacité d'utilisation de la salle est la suivante :

- 160 personnes debouts
- 100 personnes assises

Les locataires devront fournir une attestation d'assurance responsabilité civile, ainsi qu'un chèque de caution de 1000 € pour la remise des clés.

Toute location non annulée 24h avant la remise des clés sera due (sauf cas de force majeure). Les tarifs comprennent la consommation d'eau, les frais de chauffage, ainsi que le Wi-Fi.

Réservation

Pour toute location, merci de contacter le secrétariat de mairie.

Locataire	Week-end (2 jours) Sam-Dim	Week-end (3 jours) Ven-Sam-Dim / Sam-Dim-Lun	Journée en semaine
Habitants de la commune	155€	215€	80€
Personnes extérieures à la commune	270€	350€	125€
Associations de la commune	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Associations extérieures à la commune	210€	290€	105€

Utilisations régulières (1 fois par semaine)

La municipalité se réserve le droit, en fonction du type d'activité proposée et de la disponibilité de la salle, de refuser la location à une association extérieure ou un professionnel. Elle peut également annuler une réservation en cas d'impératif justifié : réunion du Conseil Municipal ou Communautaire, besoin exceptionnel, mais s'engage à prévenir l'association ou le professionnel dans les meilleurs délais.

Locataire	Tarif
Associations de la commune	Gratuit
Associations extérieures à la commune / Professionnels <i>proposant une activité d'intérêt public communal à l'attention des Bongheatois(es)</i>	50€ / an

Concessions funéraires

	Durée	Tarif
Concession simple (3places)	30 ans	100€
	50 ans	150€
Concession double(6places)	30 ans	200€
	50 ans	300€

	Durée	Tarif	Plaque
Columbarium 1 case	30 ans	250€	80€
	50 ans	420€	
Jardin du souvenir (dispersion)	-	-	50€



SIEA

Mobilité agents

Le Syndicat a enregistré plusieurs arrivées :

- **Direction** : Monsieur Jannick HOARAU en remplacement de Madame Julie MAGET,
- **Agent technique** : Monsieur CHOUSY Gaëtan en remplacement de Monsieur Alain COUVERT
- **Accueil** : Madame Camille CLUZEL en remplacement de Madame Anne Marie JASMIN.

Enjeu stratégique: préservation de la ressource

Aspect qualitatif :

Dans son exigence de préserver sa ressource du Puits du Buisson, le syndicat avec ses partenaires SIAEP BASSE LIMAGNE et le Conservatoire d'Espace Naturel, poursuivent leur action de concertation auprès des exploitants agricoles. Cette action innovante, dans le département, devrait être étendue à d'autres collectivités.

Aspect quantitatif : le renouvellement des réseaux

Le SIEA Rive Gauche de la Dore possède près de 380 km de réseau pour desservir ses 5 200 abonnés.

Les agents du syndicat mettent tout en œuvre pour mieux cibler les secteurs à remplacer : âge et état des conduites, récurrences de fuites, taux de pertes en eau et projets d'aménagements prévus par les communes ou les autres concessionnaires.

Le rendement du réseau du syndicat pour l'année 2024 s'élève à 86,6%.

Investissements annuels: les travaux

- En 2024, les travaux en régie : 1.54 km
- En 2025, le programme de travaux : 2.7 km GLAINE MONTAIGUT (RD 212), SAINT-FLOUR L'ETANG (RD 58), et SAINT-DIER D'AUVERGNE (La Ripodie)

Information de qualité de l'eau

L'Agence Régionale de Santé met en ligne l'ensemble des résultats de qualité de l'eau potable de votre commune : <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>

ainsi que la fiche info QUALITE DES EAUX :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-de-distribution-dans-votre-commune>

L'ensemble des bulletins d'analyses se trouvent également sur notre site internet.

Nous contacter:

166 route de Gaspard

Les Youx 63 520 ESTANDEUIL

Tel: 04 73 70 79 65

Numéro d'urgence 24h/24 et 7j/7

Mise en place de la radio - relève

Depuis 2024, dans le cadre de notre amélioration du service rendu aux abonnés, la mise en place de la radio-relève des compteurs d'eau potable se poursuit. Ainsi, le syndicat a mis en place 1839 têtes émettrices au 15 octobre 2025.

Les enjeux de ce dispositif sont multiples pour les usagers et pour la collectivité et cette technologie permet et permettra à terme :

- de facturer les abonnés uniquement sur leurs consommations réelles ;
- de mieux détecter les consommations inhabituelles des abonnés pouvant être révélatrices de fuites d'eau après compteur ;
- éviter de rentrer dans les propriétés ;
- de simplifier la relève des compteurs pour les agents du service ;
- d'aider à la détection des fuites sur le réseau principal d'eau potable afin d'optimiser l'usage de la ressource.

Cette modernisation du patrimoine du syndicat est un projet ambitieux qui s'étendra sur plusieurs années. A terme, tous les compteurs d'eau seront équipés de la radio-relève.

L'équipement des compteurs se déroulera soit lors de campagnes spécifiques, soit au gré des interventions des agents d'exploitation sur les branchements.

La radio-relève : comment ça marche ?

La transmission de l'information s'opère par ondes radio (radiofréquence).

Le module de radio-relève s'adapte sur le compteur d'eau. Seulement lors de son passage à proximité du compteur, l'agent d'exploitation récupère l'index sur son terminal mobile, sans avoir besoin d'accéder directement au compteur. Les données sont ensuite transférées dans le logiciel de suivi des contrats pour permettre la facturation. Même avec un module radio, vous pouvez et pourrez toujours continuer à lire votre index et suivre votre consommation.

ATTENTION : en cas de refus de pose de tête émettrice, la relève physique annuelle de votre compteur par nos agents sera facturée.



Le paiement de vos factures

Afin de faciliter le paiement de vos factures tout en ayant un budget équilibré, vous pouvez opter pour la mensualisation sur 10 mois.

Autre possibilité : le prélèvement à échéance de votre facture, un moyen sûr de ne pas oublier de régler votre facture et ne pas être en retard de paiement.

Dans les deux cas, le formulaire unique aux deux procédures est disponible sur notre site (www.rivegauchedeladore.fr), espace usagers. Ce document est à nous retourner accompagné de votre RIB. Vous pouvez également nous contacter afin de recevoir celui-ci par voie postale ou mail. Nous restons à votre disposition pour tous autres renseignements complémentaires.

Ces dispositifs vous permettent de vous assurer de ne pas recevoir de procédure contentieuse.

Nous rappelons que le Service de Gestion Comptable de Thiers est en charge du recouvrement et après une lettre de relance, la procédure est transmise à un huissier.

Ne pas oublier

Tout changement de coordonnées doit nous être signalé afin que votre dossier soit à jour;

Nos coordonnées

S.I.E.A Rive Gauche de la Dore
166 Route de Gaspard
Les Youx
63520 ESTANDEUIL

04 73 70 79 65
contact@rivegauchedeladore.fr

Assainissement collectif

NOUVEAU

Lors de sa séance du 28 octobre 2025, le Conseil Municipal a franchi une étape importante pour l'avenir de nos infrastructures en votant le transfert de la compétence « Assainissement collectif » au Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement (SIEA) Rive Gauche de la Dore.

Une décision anticipée et maîtrisée

L'année dernière, nous vous faisons part des réflexions engagées pour répondre aux exigences de la loi NOTRe. Bien que les évolutions législatives récentes (loi d'avril 2025) aient assoupli le caractère obligatoire de ce transfert, la municipalité a choisi de maintenir ce projet après une étude approfondie menée par la commission communale créée en 2024.

L'augmentation progressive de la tarification que nous avons instaurée en 2025 avait un objectif précis : assainir le budget dédié et éviter un choc financier trop brutal lors du passage en gestion syndicale. Grâce à cette anticipation, le transfert s'effectue aujourd'hui dans des conditions plus sereines.

Pourquoi le SIEA Rive Gauche de la Dore ?

Après avoir étudié différentes options (notamment le SIAREC), le choix du Conseil s'est porté sur le SIEA Rive Gauche de la Dore pour plusieurs raisons stratégiques :

- **La proximité et la continuité** : le syndicat gère déjà l'eau potable sur notre commune. C'est un interlocuteur que vous connaissez et qui dispose d'une implantation locale forte.

- **L'expertise technique** : contrairement à la commune, le syndicat dispose de compétences spécialisées en interne et exerce ses missions en propre, sans sous-traitance massive, garantissant une meilleure maîtrise du service.
- **La qualité environnementale** : Ce transfert assure une gestion optimale de la collecte, du transport et du traitement de nos eaux usées, répondant aux enjeux écologiques croissants.

Ce qui change pour vous au 1er janvier 2026

À compter de cette date, la commune n'aura plus la gestion directe du réseau d'assainissement.

- **Facturation** : vous recevrez désormais vos factures d'assainissement directement de la part du SIEA Rive Gauche de la Dore (en complément ou regroupées avec l'eau potable).
- **Interventions et travaux** : pour toute demande de branchement, tout signalement de problème technique ou toute question sur votre dossier, le syndicat devient votre interlocuteur unique.
- **Patrimoine** : l'ensemble de nos installations (réseaux et stations) est mis à disposition du syndicat, qui en assurera désormais l'entretien et la modernisation.

Contact utile : pour toute question relative à l'assainissement dès le 1er janvier 2026, merci de contacter le SIEA.

Abonnement forfaitaire :	40,00 € HT / an
Redevance d'assainissement collectif:	2,00 € HT / m3
Performance des systèmes d'assainissement collectif:	0,12 € HT / m3



L'habitat

Amélioration de l'habitat

Pour toutes vos questions sur la rénovation énergétique de votre habitat, l'autonomie, l'habitat dégradé, les aides possibles, un seul numéro : **04 73 42 30 72**.

Le service public RENOV' ACTIONS63 est là pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches ou vous orienter vers le bon interlocuteur et le dispositif qui correspondra à vos projets et vos ressources.

Site internet : www.renovactions63.fr

Par ailleurs, Billom Communauté, en partenariat avec l'ANAH, mène une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur ses 25 communes, pour la période novembre 2022 à novembre 2027.

SOLIHA est l'opérateur choisi par la Communauté de Communes pour **accompagner gratuitement** les propriétaires occupants (**sous conditions de ressources et selon éligibilité des travaux**) et les propriétaires bailleurs dans leurs projets de travaux pour de la rénovation énergétique, de l'adaptation au handicap et/ou à l'autonomie, des travaux lourds sur de l'habitat insalubre ou encore la remise sur le marché de logements vacants. Billom Communauté apporte des aides complémentaires à celles apportées à l'ANAH mais celles-ci ne sont mobilisables **que si votre projet est accompagné par SOLIHA**, financé par Billom Communauté et l'ANAH, et si vos travaux ne sont pas commencés avant étude du projet.

A partir de 2026, les permanences se tiendront exclusivement à BILLOM les 2^{èmes} mercredis du mois, de 14h00 à 16h00 – Salle de l'Angaud – Mairie de Billom. Vous pouvez consulter le calendrier à venir et prendre vos rendez-vous en ligne sur le site internet de Billom Communauté à www.billomcommunaute.fr

L'ADIL

Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?
Réparations locatives, qui doit payer ?
Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?
Mon logement est-il décent ?
J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?
J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?
J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?

ADIL du Puy-de-Dôme
Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République - 63100 CLERMONT-FERRAND
04 73 42 30 75 www.adil63.org

Habitat indigne

Vous êtes locataire d'un logement qui présente des désordres ne permettant pas d'en assurer la décence ou qui pourrait engendrer des risques pour la santé et la sécurité, vous pouvez faire un signalement auprès de l'ADIL (voir ci-après) afin que Billom Communauté mette en œuvre, à ses côtés, un dispositif de suivi (avec ses partenaires que sont la DDT, la CAF, l'ARS, la Maison des solidarités) auprès du propriétaire.

Pour rappel : tout bail locatif **doit obligatoirement être accompagné** des documents suivants : diagnostic de performance énergétique (DPE), constat de risque d'exposition au plomb (CREP), état de l'installation intérieure électrique, état de l'installation intérieure de gaz (cas échéant) et de l'état des risques et pollutions.

Permis de louer

Il est instauré sur la ville de Billom depuis septembre 2024. Un périmètre a été préalablement défini sur lequel, avant toute mise en location, le propriétaire doit adresser un dossier comportant un CERFA et un dossier technique (diagnostics obligatoires) à Billom Communauté qui organisera une visite et délivrera ensuite un arrêté à annexer au bail. La démarche est simple, rapide mais OBLIGATOIRE sous peine de recevoir une amende.

Pour toute question, contactez Stéphanie Vergniaud

04 73 73 43 24

site internet : www.billomcommunaute.fr/vie-pratique/habitat/permis-de-louer/



Pour toutes les questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat, le bon réflexe c'est l'ADIL !

Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits :





Entreprises et services



ROSSET YOANN
ADRESSE: 1027 route de
Robinson L'orme
63160 BONGHEAT
TEL: 0676331898
MAIL: rossettp.63@gmail.com

David LEYMARIE

Platerie-peinture
Menuiserie agencement
Multiservice

Lieu-dit l'orme
63160 Bongheat

0650255041
entrepriseleymarie@gmail.com



GROUPE Expert Conseil Fenêtré

BLEU RENOV

2 RUE DENIS PAPIN 63430 PONT-DU-CHATEAU

MENUISERIE • MACONNERIE • PLATRERIE
PEINTURE • ISOLATION

Mr OLIVIER AMARAL
☎ 06 86 71 06 31

PLANEIX SARL **Jérôme**

Terrassement Viabilisation
Assainissement individuel Aménagement cours et allées

☎ 07.61.27.98.69 Les Rayats
✉ jeromeplaneix@hotmail.com 63160 BONGHEAT



Entreprise CHASSOT

Plomberie Chauffage
Dépannage Carottage

214 impasse du clos
Audigier
63160 BONGHEAT

☎ 06-83-46-00-95
benjeo@hotmail.fr

siret :
914833801 00014

AE PLOMBERIE 

Dépannage et installation

Plomberie - Chauffage
Climatisation - Sanitaire
Pompe à chaleur

63160 Bongheat
06 84 57 44 73

Baptiste GAURAZ
Diagnosticqueur immobilier

06 66 77 22 78
BEL AIR 63160 BONGHEAT
contact@gauraz.fr
www.baptiste.gauraz.fr



Côté Paysage
www.cote-paysage.com

CREATION & ENTRETIEN ESPACES VERTS

Christophe DUPONT
53 rue du chapitre - 63190 LEZOUX
06 60 41 42 72
cote.paysage63@laposte.net

C'est aussi ... **50%** de réduction d'impôt pour tous les
travaux d'entretien de votre jardin



Entreprises et services

Céline CHAMBON à Bongheat:

Pisciniste professionnel de la piscine. L'entreprise Céline Chambon à Bongheat se spécialise dans l'entretien et la construction de piscines.

Adresse : lieu-dit Fournier

Téléphone : 04 73 68 35 85



DE ALMEIDA
PLAQUISTE ET POSE DE MENUISERIES

FOURNIER
63160 BONGHEAT
06.24.40.21.54

fredrico.dealmeida@gmail.com
SIRET 438 080 921 00010 APE 454 A



LAURA

Spécialiste des techniques homme,
femme, enfant
Expertise en événementiel (mariages,
EVJF, etc)

Retrouvez la liste des communes sur les
réseaux

MASSAGE BIEN-ÊTRE TUINA :

*"Pour un corps détendu et un esprit apaisé,
tout en restant habillé"*



Farrah

EL MASKINI KONG A SIOU

Farrah El Maskini Kong A Siou

MASSEUSE TUINA
Domicile, entreprise dans le Puy-de-Dôme

*"Je viens à vous pour vous apporter
détente et bien-être,
sans avoir à vous dévêtir"*

+33 658 041 842
farrah.tuina@gmail.com
Siret 791 445 794 00021



ENTRETIEN
NETTOYAGE DE SÉPULTURES

« Entretien le souvenir »

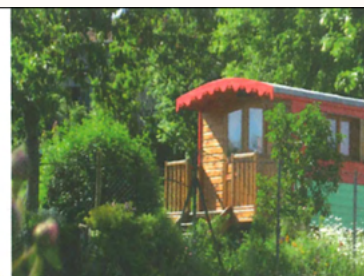
07.69.433.688
Stelenet63@gmail.com



STELE NET 63



Les Mathieux
63160 Bongheat
Puy-de-Dôme



Chambre d'hôtes · Roulotte · Cabane sur pilotis

Tél. : 04 73 68 08 56



Entreprises et services



Mieux vivre avec la Sophrologie
sur rendez-vous 06 06 50 42 33
<https://sophrologie-marielagoute.jimdo.com/>

FERME DES RAYATS

Fromage de chèvre
Poulet, Pintade, Lapin
SUR COMMANDE
Tél : 04 73 68 36 10



Emballages alimentaires
écologiques à la cire d'abeilles
100% naturels
lateliermune.com
0606504233

CLEM L'ESCARGOT

Producteur escargots & volailles

63160 BONGHEAT
06 15 79 16 11



LES COMPAGNONS
DE L'**HABITAT**
Nicolas BABUT
Directeur
06 61 80 45 67
**ENTREPRISE GENERALE
DU BATIMENT**

Ferme GENESTE

Elevage laitier et allaitant en zone AOP Fourme d'Ambert et Bleu d'Auvergne. Venez assister de la fabrication à la dégustation de fromages de vache et charcuterie de boeuf.

Vente à la ferme / Vente sur les marchés

Ouverture : Notre point de vente à la ferme vous accueille tous les samedis matins.

Modalités de visite de la ferme : Visite de l'exploitation sur réservation tous les jours sauf le dimanche.

Herment/ Bongheat (63160)
Courriel : patrice.geneste@orange.fr
Site : la-ferme-geneste.blog4ever.com
Tel : 04 73 68 40 87



CALENDRIER DES COLLECTES 2026

BONGHEAT



Ordures Ménagères collectées le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**



Ordures Ménagères collectées le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**

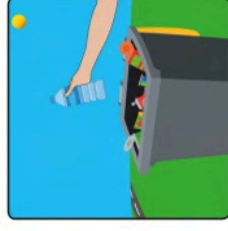
Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 J Férié 01	1 D	1 D	1 M	1 V Férié	1 L
2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M
3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J 23
5 L	5 J 06	5 J 10	5 D	5 M	5 V
6 M	6 V	6 V	6 L Férié	6 M	6 S
7 M	7 S	7 S	7 M	7 J 19	7 D
8 J 02	8 D	8 D	8 M	8 V Férié	8 L
9 V	9 L	9 L	9 J 15	9 S	9 M
10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M
11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J 24
12 L	12 J 07	12 J 11	12 D	12 M	12 V
13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S
14 M	14 S	14 S	14 M	14 J Férié 20	14 D
15 J 03	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L
16 V	16 L	16 L	16 J 16	16 S	16 M
17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M
18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J 25
19 L	19 J 08	19 J 12	19 D	19 M	19 V
20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S
21 M	21 S	21 S	21 M	21 J 21	21 D
22 J 04	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L
23 V	23 L	23 L	23 J 17	23 S	23 M
24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M
25 D	25 M 09	25 M	25 S	25 L Férié	25 J 26
26 L	26 J 13	26 J 13	26 D	26 M	26 V
27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S
28 M	28 S	28 S	28 M	28 J 22	28 D
29 J 05			29 M	29 V	29 L
30 V		30 L	30 J 18	30 S	30 M
31 S		31 M		31 D	

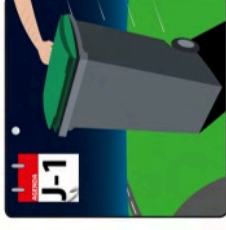
JEUDI



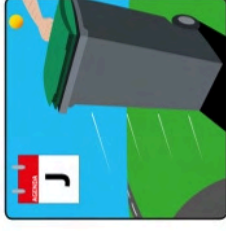
Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert



Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je rentre le bac une fois vidé



Je sors mon bac quand il est plein



Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine



Ordures Ménagères collectées le

JEUDI EN SEMAINE PAIRE



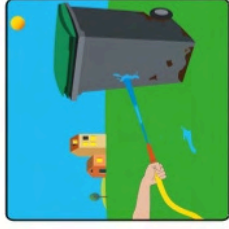
Emballages Recyclables collectés le

JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 M	1 S	1 M	1 J 40	1 D Férié	1 M
2 J 27	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 V	3 L	3 J 36	3 S	3 M	3 J 49
4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 D	5 M	5 S	5 L	5 J 45	5 S
6 L	6 J 32	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 S	8 M	8 J 41	8 D	8 M
9 J 28	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 V	10 L	10 J 37	10 S	10 M	10 J 50
11 S	11 M	11 V	11 D	11 M Férié	11 V
12 D	12 M	12 S	12 L	12 J 46	12 S
13 L	13 J 33	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M Férié	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 M	15 S Férié	15 M	15 J 42	15 D	15 M
16 J 29	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 V	17 L	17 J 38	17 S	17 M	17 J 51
18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 D	19 M	19 S	19 L	19 J 47	19 S
20 L	20 J 34	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 M	22 S	22 M	22 J 43	22 D	22 M
23 J 30	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 V	24 L	24 J 39	24 S	24 M	24 J 52
25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V Férié
26 D	26 M	26 S	26 L	26 J 48	26 S
27 L	27 J 35	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 M	29 S	29 M	29 J 44	29 D	29 M
30 J 31	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 V	31 L		31 S		31 J 01



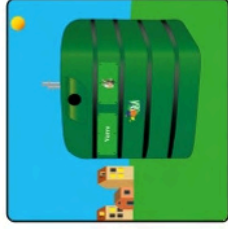
Je contacte le
SBA en cas de
déménagement



Le nettoyage de
mon bac est
à ma charge



Je dépose mes
déchets dangereux et
mes encombrants en
déchèterie (Accès
gratuit). Les ordures
ménagères n'y sont pas
acceptées



Je jette mes
emballages verre
dans la colonne à
verre



Brûler mes déchets est
interdit et dangereux
pour ma santé et celle
de mes voisins



Mon bac ne
déborde pas. Je
ne dépose pas de
sacs à côté du bac